



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**RÉDUIRE
VOTRE FACTURE D'EAU**

**Réalisez au moins
20% d'économies d'eau**

#ARTISANDEVOTREVIE



Réduire durablement sa consommation et sa facture

Raréfaction de la ressource en eau, restriction des consommations, augmentation des coûts : maîtriser ses consommations d'eau est devenu un enjeu essentiel pour les entreprises.

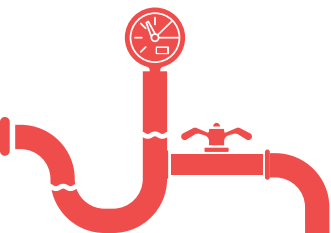
Comment agir au sein de votre entreprise pour réduire les consommations d'eau, faire des économies tout en poursuivant votre activité ? Un expert environnement de la CMA vous conseille et répond à vos questions.

Pourquoi réaliser le diagnostic eau ?

- Évaluer vos consommations d'eau par usage
- Identifier les opportunités de réduction
- Vous préparer à une diminution de l'eau disponible et à l'augmentation de son coût

Quels bénéfices ?

- Mieux connaître ses postes de consommation
- Bénéficier d'un plan d'actions chiffrées
- Être conseillé pour vos projets d'investissements sobres en consommation



Le diagnostic eau par la CMA

Votre conseiller environnement de la CMA vous informe, vous accompagne et vous guide à chaque étape.

1 Estimer vos postes de consommation

Pour chaque poste de consommation, le conseiller expert de la CMA estime votre consommation en se basant sur vos pratiques quotidiennes. Il analyse ensuite ces résultats par rapport à la moyenne et aux solutions sobres en eau.

2 Proposer des solutions

Le conseiller de la CMA vous propose un plan d'actions chiffrées avec les leviers d'économies et les investissements nécessaires.

3 Accompagner vos projets

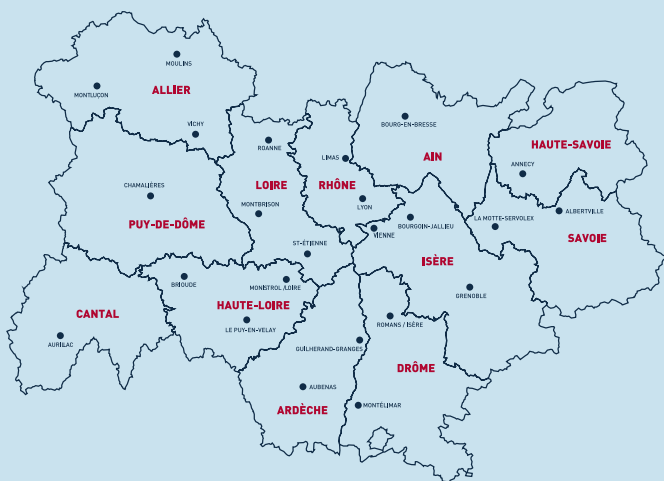
En fonction des potentiels de réductions identifiées, votre conseiller environnement vous épaula dans la réalisation de votre projet : proposition de solutions techniques, mises en relation, recherche de financements et montage de dossier d'aides.

Les résultats du diagnostic sont confidentiels. Le diagnostic est entièrement pris en charge par votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat et votre Agence de l'Eau.



Un réseau de proximité

Pour être accompagné, poussez la porte de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat ou contactez directement votre conseiller CMA.



Conception : CMA Auvergne-Rhône-Alpes - Crédits photo : Adobe Stock - Mars 2024



CONTACTEZ VOTRE CMA
et demandez votre diagnostic eau



3006*

* service gratuit



cma-ain.fr

cma-allier.fr

cma-ardeche.fr

cma-cantal.fr

cma-drome.fr

cma-isere.fr

cma-loire.fr

cma-hauteloire.fr

cma-puydedome.fr

cma-lyonrhone.fr

cma-savoie.fr

cma-hautesavoie.fr